

UNIVERSITE ALIOUNE DIOP

Institut supérieur de Formation
agricole et rurale (ISFAR) ex ENCR
de Bambey

Bambey, le 18 juillet 2023

Le Directeur,

Objet : Avis de concours direct d'entrée à l'ISFAR – Session 2023.

Le Directeur de l'Institut supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) ex ENCR de Bambey informe que le concours direct d'entrée à l'ISFAR aura lieu **le mardi 03 octobre 2023** dans les centres suivants :

- Dakar : Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) ;
- Thiès : Lycée Malick SY ;
- Louga : Lycée Malick SALL ;
- Saint-Louis : Centre National de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries Animales ;
- Bambey : Institut supérieur de Formation agricole et rurale ;
- Kaolack : Lycée Technique El Hadji Abdoulaye NIASS ;
- Tambacounda : Lycée Mame Cheikh MBAYE ;
- Ziguinchor : Centre National de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasse et des Parcs Nationaux.

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers 2023 des séries S1 – S2 – S3 – S4 – S5.

Le dossier de candidature comprend :

1. une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISFAR où le candidat précisera son centre d'examen. L'adresse complète du candidat (Téléphone, adresse mail si possible) doit être indiquée sur la demande ;
2. un relevé de notes du baccalauréat ou une attestation de réussite ;
3. dix mille francs (10 000 F) CFA pour les droits d'inscription.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Mathématique : durée 02 heures, coefficient 02 ;
- Physique et Chimie : durée 02 heures, coefficient 02 ;
- SVT : durée 02 heures, coefficient 02 ;
- Dissertation : durée 01 heure, coefficient 01.

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites subiront l'épreuve orale d'entretien avec le jury.

L'admission définitive des candidats n'est déclarée qu'après une visite d'aptitude auprès du médecin de l'UAD.

La présentation de la carte nationale d'identité est obligatoire à toutes les étapes du processus.

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de l'ISFAR ou envoyés en ligne à l'adresse électronique suivante : concours.isfar@uadb.edu.sn **au plus tard le 15 septembre 2023 à 17h** délai de rigueur.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :

- à l'ISFAR (ex ENCR) à Bambey Tél. : 77 477 50 22, concours.isfar@uadb.edu.sn
- aux bureaux des centres d'orientation scolaire et professionnelle (CAOSP).

NB :

- ❖ Les droits d'inscription peuvent être versés directement dans l'un des comptes de l'Agence Comptable de l'Université Alioune DIOP (UAD) ouvert à ECOBANK : SN094 04019 121009656101 58 et à la BICIS : SN010 17409 007900300023 68 ou envoyés par transfert d'argent via wave ou orange money au numéro 77 477 50 22.
- ❖ Le bon de versement devra être joint au dossier du candidat.
 - Les dossiers physiques complets peuvent être déposés à l'ISFAR ou aux bureaux des centres d'orientation scolaire et professionnelle (CAOSP).
 - Les dossiers scannés complets peuvent être envoyés en ligne à l'adresse électronique suivante : concours.isfar@uadb.edu.sn
- ❖ Les candidats présélectionnés devront présenter les documents originaux de leurs dossiers de candidature.

Le Directeur de l'ISFAR

Pr Serigne Modou SARR

